



**Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle
tenue au Séminaire Saint-Joseph, à Trois-Rivières, Québec
le 19 avril 2009 à 10h30**

DISTRICTS PRÉSENTS :

Alberta	Florent Duguay, <i>président</i> Hélène Duguay, <i>commissaire</i>
Colombie-Britannique	Absent
Scouts Franco-manitobains	Jessika Sévigny-Mailhot, <i>déléguée du président, père Isaïe Blanchette</i> Claire Bérubé, <i>commissaire</i>
Saskatchewan	Absent
Fédération	Rachel Desroches, <i>présidente</i>

1. Mot de bienvenue

La présidente, Mme Desroches, souhaite la bienvenue à toutes les délégations des districts.

2. Réflexion

À venir.

3. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée

Résolution: AGA 09 (01)

Proposé par Florent Duguay et appuyé par Jessika Sévigny-Mailhot, que Rachel Desroches agisse comme présidente et que Claire Bérubé agisse comme secrétaire d'assemblée

Adopté à l'unanimité

4. Vérification du quorum

Conformément aux règlements généraux, la secrétaire fait l'appel des délégations. Après constatation que la majorité des délégations sont présentes, la présidente de l'assemblée reconnaît que la représentation des délégués de district est supérieure au tiers (1/3) des délégués, elle déclare le quorum atteint et l'assemblée ouverte.

Vu que l'Assemblée annuelle de l'Association des Scouts du Canada (« l'ASC »), qui précédait cette assemblée, a duré plus longtemps que prévu, il est évident que la Fédération n'aura pas assez de temps pour discuter tous les items à l'ordre du jour. Vu qu'il manque aussi deux districts et qu'il serait souhaitable avoir une représentation de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique, l'assemblée décide de remettre l'assemblée générale annuelle à une date ultérieure où des représentants de tous les districts seront disponibles. Celle-ci aura lieu par téléconférence et Skype.

Résolution: AGA 09 (02)

Il est proposé par Rachel Desroches et appuyé par Florent Duguay, que l'assemblée générale annuelle de la Fédération soit reportée à une date qui permettra les quatre districts de participer.

Adopté à l'unanimité

FÉDÉRATION DES SCOUTS DE L'OUEST
(«la Fédération» ou «la FSO»)

Procès-verbal de **la reprise** de l'Assemblée générale annuelle
tenue par téléconférence et Skype à 19h30 le 7 mai 2009
à Calgary, Alberta (18h30 en Colombie-Britannique
19h30 en Saskatchewan et 20h30 au Manitoba)

DISTRICTS PRÉSENTS :

Alberta	Florent Duguay, <i>président</i> Hélène Duguay, <i>commissaire</i>
Colombie-Britannique	Absent
Scouts Franco-manitobains	Père Isaïe Blanchette, <i>président</i> Claire Bérubé, <i>commissaire</i> Jessika Sévigny-Mailhot, <i>administratrice</i>
Saskatchewan	Linda Gallant, <i>commissaire</i>
Fédération	Rachel Desroches, <i>présidente</i>

1 Mot de bienvenue

La présidente, Mme Desroches, souhaite à nouveau la bienvenue aux délégations des districts présents à cette reprise de l'assemblée générale annuelle et les remercie de leur participation.

2 Réflexion

La présidente lit une réflexion intitulée « Chaque enfant apprend par l'exemple ».

3. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée

Résolution: AGA 09 (03)

Il est proposé par le Père Isaïe Blanchette et appuyé par Linda Gallant que Rachel Desroches agisse comme présidente et Claire Bérubé comme secrétaire de l'assemblée.

Adopté à l'unanimité

4. Vérification du quorum

Conformément aux règlements généraux, la secrétaire fait l'appel des délégations. Après constatation que la majorité des délégations sont présentes, la présidente de l'assemblée reconnaît que la représentation des délégués de district est supérieure au tiers (1/3) des délégués, elle déclare le quorum atteint et l'assemblée ouverte. Elle fait rappeler qu'à l'assemblée tenue le 19 avril la Fédération s'était engagée de choisir une date où tous les districts seraient disponibles. Malgré son absence, le district de la Colombie-Britannique avait indiqué qu'elle serait présente ce soir et les tentatives ont été faites pour les contacter par Skype et téléconférence.

5. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour présenté est le même que celui du 19 avril. Il est demandé d'ajouter les items suivants:

11.1.3 Rendre à \$2,306 la somme mise à part dans le Fonds Ulliac

11.1.4 Comité du Fonds Ulliac

Résolution: AGA 09 (04)

Il est proposé par le Père Isaïe Blanchette et appuyé par Linda Gallant que l'ordre du jour suivant, y compris les ajouts mentionnés ci-haut, soit adopté, tout en laissant le point « Affaires nouvelles » ouvert.

1. Mot de bienvenue
2. Réflexion
3. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée
4. Vérification du quorum
5. Adoption de l'ordre du jour
6. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale tenue le 6 avril 2008
 - 6.1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée spéciale du 9 janvier 2009
7. Questions relevant du procès-verbal
8. Rapport de la présidente du Conseil d'administration
9. Réception des états financiers au 31 décembre 2008
10. Ratification des actes des administrateurs pour l'année 2008
11. Points particuliers :
 - 11.1.1 Nomination d'un vérificateur pour l'année 2009
 - 11.1.2 Modification des règlements généraux pour permettre une clause sur la vérification des comptes et la nomination des vérificateurs
 - 11.1.3 Rendre à \$2306 la somme mise à part dans le Fonds Ulliac
 - 11.1.4 Comité du Fonds Ulliac
12. Élections des membres du Conseil d'administration
13. Affaires nouvelles
14. Remerciements
15. Prochaine assemblée générale (date et lieu)
16. Levée de l'assemblée

Adopté à l'unanimité

6. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale tenue le 6 avril 2008 et Adoption du procès-verbal de l'assemblée spéciale du 9 janvier 2009

La présidente demande une dispense de la lecture du procès-verbal, les membres ayant tous reçu les procès-verbaux à l'avance de cette assemblée.

Résolution: AGA 09 (05)

Il est proposé par Florent Duguay et appuyé par Hélène Duguay a) que l'on se dispense de la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale de la Fédération des Scouts de l'Ouest, tenue le 6 avril 2008 et de l'adopter tel quel; et b) que l'on dispense de la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale spéciale de la Fédération des Scouts de l'Ouest tenue le 9 janvier 2009 et de l'adopter tel quel.

Adopté à l'unanimité

7. Questions relevant du procès-verbal

Aucune question n'est soulevée. Les points demandant des suivis seront traités selon l'ordre du jour adopté.

8. Rapport de la présidente du Conseil d'administration

Mme Desroches présente et dépose son rapport en annexe A. Elle fait suite à ce rapport avec les annonces suivantes:

- a) Elle organise avec l'aide du district de l'Alberta la session de Formation des cadres niveau I qui aura lieu du 22-24 mai 2009. Il y a déjà 18-20 inscriptions parmi les 4

provinces. M. Duguay confirme que les Chevaliers de Colomb d'Edmonton subventionneront le coût de l'autobus (\$350) qui transportera les participants allers-retours à l'aéroport. Le groupe de Calgary convie les participants à un vin fromage le samedi soir.

- b) Le district de la Colombie-Britannique organise un Jamboree interprovincial; il est très important de faire la promotion de ce Jam dans tous les groupes et les districts de la FSO. L'Alberta confirme la participation d'Edmonton et de Calgary. Mme Sévigny-Mailhot demande des précisions sur le Jam car il y a des possibilités d'envoyer un aîné du Manitoba. Mme Bérubé donnera tous les renseignements nécessaires à Mme Sévigny-Mailhot.
- c) La FSO est toujours à la recherche de nouvelles sources de fonds. Si les districts viennent à connaître des opportunités, ils sont priés d'en faire part à la présidente.

Résolution: AGA 09 (06)

Il est proposé par Linda Gallant et appuyé par Florent Duguay d'adopter le rapport de la présidente.

Adopté à l'unanimité

9. Réception des États financiers au 31 décembre 2008

Mme Desroches fait remarquer qu'à la dernière assemblée générale annuelle il y avait eu constatation d'un manque de transparence dans les comptes. Dans le but de clarifier la présentation des comptes pour l'exercice 2008, elle et Mme Roseline Cyr, la vérificatrice des livres, ont fait un examen des comptes à partir de 1998 à 2007. Elles ont découvert des erreurs. La présidente réfère les membres à la note 3 des états financiers qui explique l'effet de ces erreurs et le redressement des comptes qui a été réalisé en conséquence. Celles-ci n'affectent aucunement la situation financière de la Fédération mais font de sorte que le compte de banque du fonds Ulliac a un surplus de \$941 qui appartient en réalité au Fonds d'opération. Vu que la Fédération doit maintenir la somme minimum de \$2,000 dans le Fonds Ulliac et qu'il y a présentement la somme de \$2306 physiquement dans ce compte à la banque, une proposition sera présentée plus tard à l'ordre du jour pour renflouer la somme dans le Fonds Ulliac.

10. Ratification des actes des administrateurs pour l'année 2008

Résolution: AGA 09 (07)

Il est proposé par le Père Isaïe Blanchette et appuyé par Hélène Duguay que les actes des administrateurs pour l'année 2008 soient ratifiés.

Adopté à l'unanimité

11. Points particuliers

11.1.1 – Nomination d'un vérificateur pour l'année 2009

Résolution: AGA 09 (08)

Il est proposé par Florent Duguay et appuyé par Hélène Duguay que M. Benoît Gauvin, président des Scouts Francophones de Calgary, soit nommé vérificateur des livres de la Fédération pour l'année fiscale 2009.

Adopté à l'unanimité

11.1.2 Modification des règlements généraux pour permettre une clause sur la vérification des comptes et la nomination des vérificateurs

Mme Desroches explique que la refonte des règlements généraux qui a été adoptée par l'assemblée générale tenue en 2005 lors de la restructuration n'ont jamais été déposés avec Industrie Canada. Lorsqu'elle les a déposés auprès de ce ministère cette année ils ont été rejetés car certaines clauses n'étaient pas conformes à la *Loi des corporations* et d'autres clauses doivent être ajoutées pour les rendre conformes. Mme Desroches entreprendra le travail de les rendre conformes d'ici quelques mois et les représentera en assemblée spéciale pour les faire approuver. Mme Bérubé offre de vérifier ceux-ci avant qu'ils soient présentés à une assemblée générale. Les membres indiquent qu'il serait opportun de viser l'adoption de ces règlements généraux à la rencontre nationale de l'ASC à l'automne 2009.

11.1.3 Rendre à \$2306 la somme mise à part dans le Fonds Ulliac

Vu le fait que le compte de banque du Fonds Ulliac a un surplus qui appartient en réalité au Fonds d'opération, et qu'il faut garder un minimum de \$2,000 dans le Fonds Ulliac, la décision suivante est prise.

Résolution: AGA 09 (09)

VU QUE l'assemblée a reçu des précisions au sujet du Fonds Ulliac dans les états financiers redressés de la Fédération pour l'année 2008, mettant en évidence que le compte de banque du Fonds Ulliac a une somme de \$941 qui appartient en réalité au Fonds d'opération,

VU QUE les membres de la Fédération désirent que cette somme de \$941 demeure dans le compte de banque susmentionné et fasse partie du Fonds Ulliac, tels qu'ils sont présentés dans lesdits états financiers redressés,

Il est donc proposé par Hélène Duguay et appuyé par le Père Isaïe Blanchette que la somme de \$941 passe du Fonds d'opération au Fonds Ulliac dans les livres comptables de la Fédération, de sorte qu'après avoir donné effet à cette résolution, la somme dans le Fonds d'opération soit \$563.27 et la somme dans le Fonds Ulliac soit \$2,306.21.

Adopté à l'unanimité

11.1.4 Comité du Fonds Ulliac

À son AGA en 2005, la FSO a résolu de former un comité pour gérer le Fonds Ulliac. Puisque la FSO recevra sous peu la somme de \$1,000 d'EnCanna Corporation, il y aura suffisamment d'argent dans le fonds pour dépenser une modeste somme en 2009. Il devient donc important de reconstituer le comité du Fonds Ulliac. Les membres constatent qu'il manque des informations sur les paramètres que doit suivre un tel comité. Mme Bérubé s'offre de faire des recherches. Généralement les fonds ont été donnés à des groupes pour aider un ou plusieurs scouts qui éprouvaient un besoin financier pour participer à une activité scoute.

Il a été mentionné qu'il serait intéressant que le Fonds Ulliac serve aussi à permettre à la Fédération de faire la reconnaissance Louis Riel comme autrefois. Il y a plusieurs raisons pour lesquelles le besoin se présenterait de reconnaître régionalement certaines personnes qui se sont dévouées d'une façon et d'une autre au scoutisme dans l'Ouest :

- a) le type de reconnaissance voulue n'entre pas dans les paramètres des reconnaissances scoutistes nationales ou provinciales

- b) les groupes, les districts ou la FSO ne disposent pas des fonds nécessaires pour envoyer le ou les lauréats à la cérémonie de remise des reconnaissances nationales scouts qui ont historiquement eu lieu dans l'Est
- c) les reconnaissances nationales ne se font qu'à tous les deux ans, ce qui pourrait empêcher la FSO de reconnaître quelqu'un de façon opportun,
- d) ou enfin simplement parce que les nominés risquent de ne pas mériter au niveau national.

Résolution: AGA 09 (10)

VU qu'à son AGA tenue le 7 mai, 2005, la Fédération a formé le comité du Fonds Ulliac (Résolution AGA-05 (12)), composé d'un représentant de chaque district des provinces de l'Ouest, incluant les territoires du Nord-Ouest, du Yukon et le Nunavut, pour gérer le Fonds Ulliac,

Il est proposé par Florent Duguay et appuyé par Linda Gallant:

- a) de reconfirmer l'existence du comité du Fonds Ulliac,
- b) que la présidente de la Fédération préside le comité,
- c) que Linda Gallant (Saskatchewan), Hélène Duguay (Alberta), Claire Bérubé (Manitoba) et Jean-Louis Froment (Colombie-Britannique) soient nommés membres de ce comité, chaque membre demeurant en office jusqu'à ce qu'il ou elle démissionne ou soit remplacé(e) par l'assemblée générale, et
- d) le comité du Fonds Ulliac aura le mandat de gérer le Fonds Ulliac, d'étudier les demandes d'argent fonds et de recommander au conseil d'administration l'octroi de dollars provenant de ce fonds, tout en s'assurant de garder un solde minimum de \$2,000 dans le fonds.

Adopté à l'unanimité

Résolution: AGA 09 (11)

Il est proposé par Claire Bérubé et appuyé par Linda Gallant que la Fédération continue de donner la reconnaissance Louis Riel sous le chapeau du Fonds Ulliac.

Adopté à l'unanimité

12. Élections des membres du Conseil d'administration

Après discussion, les nominations suivantes ont été faites.

Résolution: AGA 09 (12)

Il est proposé par Hélène Duguay et appuyé par le père Isaïe Blanchette que Florent Duguay, Linda Gallant et Rachel Desroches soient élus administrateurs de la Fédération.

Adopté à l'unanimité

M. Duguay se propose d'endosser la fonction de vice-président, tandis que Mme Gallant se propose d'endosser la fonction de trésorière. En vertu des états généraux de la Fédération, Rachel Desroches est automatiquement présidente puisqu'elle est membre du Conseil national de l'ASC.

13. Affaires nouvelles

Aucune affaire nouvelle n'est soulevée

14 Remerciements

La présidente remercie tous pour leur patience et leur assistance aux diverses assemblées téléphoniques et Skype, surtout Mme Bérubé pour avoir coordonné les appels. Elle répète son appréciation à M. Duguay du district de l'Alberta pour le financement apporté en relation avec la demande de numéro de charité et la formation des cadres.

15. Prochaine assemblée générale (date et lieu)

Résolution: AGA 09 (13)

Il est proposé par le Père Isaïe Blanchette et appuyé par Hélène Duguay que la date de la prochaine assemblée générale annuelle de la Fédération de l'Ouest soit décidée par le Conseil national de l'Association des Scouts du Canada.

Adopté à l'unanimité


16. Levée de l'assemblée

Résolution: AGA 09 (14)

Il est proposé par le Père Isaïe Blanchette et appuyé par Hélène Duguay que l'assemblée soit levée.

Adopté à l'unanimité

Rachel Desroches
Présidente



Claire Bérubé
Secrétaire